

**Régroupement des aidantes et aidants naturels
de Montréal (RAANM)**

**Rapport d'activités du RAANM
du**

1^{er} avril 2016

au

31 mars 2017

**Présenté dans le cadre de
l'assemblée générale annuelle**

mercredi 30 mai 2017 à 14h

Maison du développement durable, Salle Jeanne-Mance

Table des matières

Mot du conseil d'administration	p.3
Mot de la directrice générale	p.5
Section 1 : Les gens qui font le RAANM	
1.1. Le conseil d'administration du RAANM	p.6
1.2. Nos membres individuels et corporatifs	p.6
1.3. L'implication bénévole des membres	p.7
Section 2 : La vie associative au RAANM	
2.1. Les ateliers : prendre soin de soi	p.8
2.2. Les délibérations	p.8
2.3. Les activités spéciales	p.9
Section 3 : Accueil/information/référence	p.10
Section 4 : Communication/promotion/sensibilisation	
4.1. Les moyens principaux utilisés	p.10
4.2. Le site internet	p.11
4.3. Les activités de promotion, de sensibilisation et d'information	p.11
Section 5 : Défense de droits, volet appauvrissement	
5.1. Comité « pour contrer l'appauvrissement des proches aidants »	p.14
5.2. Coalition conciliation travail, famille, étude : «Pour une loi cadre»	p.15
5.3. Reconnaissance du proche aidant : Statut légal ou ...	p.15
5.4. Les collaborateurs	p.16
Section 6 : Défense de droits, volet Santé et services sociaux	
6.1. Les activités de promotion, de sensibilisation et d'information	p.17
6.2. Les dossiers principaux	p.18
6.3. Les collaborateurs et partenaires financiers	p.18

Mot du conseil d'administration

Mot de

2016: Créé en 1992, le RAANM est un organisme communautaire autonome enregistré comme organisme de bienfaisance. Depuis ses débuts, notre organisme a pour mission de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des personnes proches aidantes de tout âge, puis de promouvoir et défendre les droits des personnes proches aidantes. Ce faisant, nous réunissons des aidantes et aidants naturels, des partenaires du milieu et des organismes qui œuvrent auprès de cette clientèle. Durant toutes ces années, l'équipe de travail a cherché à développer un argumentaire pour bien illustrer les situations sociales rencontrées par les proches aidants. En 2017, nous célébrerons nos vingt-cinq d'existence. Quelle belle étape !

Pour honorer nos réalisations passées et afin de maintenir notre pérennité, les membres, les administrateurs et le personnel du RAANM se sont engagés activement à la mise en œuvre d'une planification stratégique permettant d'actualiser nos pratiques et les orientations de l'organisme. Ce processus de planification stratégique est une première de ce genre pour notre organisme, et nous en sommes très heureux. Grâce à un appui financier de L'Œuvre-Léger, nous avons amorcé la démarche au cours du printemps 2015 et avons conclu cette première étape en décembre 2015 : cette même démarche se poursuivra sur une période trois ans, et soyez assurés que le plan d'action triennal repose sur un large consensus afin de soutenir une réelle mise en application. Les membres présents à l'assemblée générale spéciale du 11 mai 2016 ont été garants des premières bonifications, soit une refonte en profondeur des règlements généraux de l'organisme. Qui plus est, ces changements énoncent, entre autres, un changement à la composition des membres du RAANM et un accord du droit de vote aux membres organismes.

LE RAANM tient à remercier tant les membres individuels que les organismes impliqués aux focus-groupes et qui ont fourni de précieux commentaires. Nous remercions aussi L'Œuvre-Léger pour le financement accordé dans le cadre de son PRO (programme de renforcement organisationnel) et à saluer et remercier la firme [P.A.I.R. Inc.](#), spécialisée en renforcement organisationnel, pour son accompagnement des plus professionnels dans le processus.

De plus, l'année 2015-2016 a vu un ajout au niveau de la composition de notre conseil d'administration. Effectivement, deux nouveaux administrateurs se sont joints à notre conseil d'administration, soit M^{me} Lydia Maurin qui était cooptée puis a été votée à l'Assemblée générale

spéciale de décembre 2015 et M. Michel Delage (de l'OBNL Faire Image) présenté et voté à l'AGS de décembre 2015. Si on fait acte des mandats et des priorités adoptés par le conseil d'administration au cours de la dernière année, les choix démontrent le niveau d'engagement de tous les administrateurs vers l'aboutissement d'une vision commune.

Pour l'an prochain, les principaux champs d'intervention du conseil d'administration viseront des comités de travail en lien avec le 25^e anniversaire du RAANM, la gouvernance, la refonte des politiques de travail internes et du code d'éthique pour tous les membres et le personnel.

Au regard du cadre financier, nous profitons de l'occasion pour remercier le CIUSSS de son engagement financier et de la reconduite du protocole d'entente pour l'année 2015-2018. De plus, une mention particulière est adressée au personnel et à la direction du RAANM pour une restructuration financière réussie de l'organisme et pour leur bon travail.

Guyline LeHouillier
Présidente du conseil d'administration

Mot de la directrice générale

2016!!!

Quels heureux revirements avons-nous connu au RAANM au cours de l'année 2015-2016 ! Il a été question non seulement d'une année de consolidation, mais aussi d'instauration de processus qui perdureront pour les années à venir donc, qui en assureront sa pérennité. L'organisme a finalement trouvé sa vitesse de croisière et poursuit sur sa belle lancée, et nous en sommes très fiers.

Finalement, le processus de planification stratégique amorcé et complété au cours de l'année a clarifié grandement la nature de nos champs d'intervention. Ce faisant, ce processus a mobilisé grandement les ressources humaines, plus particulièrement la direction générale. En effet, le temps et les énergies nécessaires à l'alimentation puis à la mise en œuvre d'une planification stratégique a fait en sorte que cet axe majeur est devenu prioritaire.

Il s'agissait d'une première démarche complétée de planification stratégique, donc un travail colossal mais oh combien important et positif. Dans cet ordre d'idées, je tiens à remercier chaleureusement nos administrateurs d'avoir été des participants impliqués et engagés tout au long de cette démarche... qui se poursuit ! En effet, puisque le personnel est restreint à l'heure actuelle à deux employées, je me dois de faire ressortir le travail des membres impliqués dans nos nombreux comités qui nous permettent d'avancer dans nos dossiers. Sans vous, nous n'aurions pas pu accomplir cette démarche avec autant de brio.

Maintenant les règlements généraux révisés et le plan d'action triennal interne créé, nous nous affairerons à le peaufiner puis à le mettre en pratique. Par la suite, nous poursuivrons sur cette belle lancée avec la prochaine année qui verra la mise à jour des politiques de travail internes et la création d'un premier code d'éthique du personnel et des membres. Encore, quels beaux projets garants du niveau d'intégrité et de succès de l'organisme.

Sur une note finale, il est important de souligner le beau travail de notre responsable des communications et de la défense de droits, M^{me} Sylvie Riopel, qui poursuit sans relâche les dossiers permettant au RAANM d'étendre son champ d'action et son rayonnement sur l'île de Montréal en mettant davantage en lumière les enjeux liés à la proche aidance. Merci spécial aussi à tous nos membres, collaborateurs et partenaires qui nous appuient inconditionnellement dans nos diverses activités et démarches.

Josée Côté

Directrice générale

SECTION 1 : LES GENS QUI FONT LE RAANM

1.1. Le Conseil d'administration du RAANM

Le conseil d'administration s'est réuni à neuf (9) reprises, représentant approximativement cent soixante-dix (170) heures. À cela s'ajoutent les rencontres des divers comités du RAANM qui ont, pour leur part, représenté approximativement trois cent soixante (360) heures cumulées. En effet, les comités de planification stratégique et de gouvernance ont été au cœur de la vie de l'organisme au cours de la dernière année et ont alimenté tout le processus de planification stratégique. Dans la même mouvance, des comités ad hoc ont aussi été composés pour ce même processus à raison d'environ quatre-vingt (80) heures au cours de l'année.

L'impact principal de ce conseil d'administration est d'avoir su s'engager dans la réalisation de la mission du RAANM qui est de contribuer à favoriser l'amélioration des conditions de vie des proches aidants.

1.2. Nos membres

Les membres	2015-2016	2014-2015	2013-2014
Individuels	24	62	82
Organismes*	12	22	23
TOTAL	36	84	105

*En ce qui concerne les organismes membres, les règlements généraux de l'organisme ont été modifiés en mai 2016 et permettent dorénavant aux organismes montréalais de pouvoir devenir membre votant du RAANM ce qui aura une incidence à la hausse sur le membership au cours de la prochaine année.

À quelques exceptions près, les organismes membres du RAANM sont situés à Montréal. Ce phénomène en est un assez récent puisque, avant 2013, les organismes membres étaient des organismes situés pour la majorité en région. Ils offrent des services aux proches aidants. Fait important : les organismes membres s'impliquent différemment des membres individuels.

Les membres organismes offrent des services aux proches aidants ou bien ils représentent parmi leurs membres des travailleurs proches aidants.

1.3 L'implication bénévole des membres

Heures d'implication des membres

SPHÈRE D'ACTIVITÉ	2015-2016	2014-2015	2013-2014
Vie associative			
Assemblée générale annuelle	14	26	28
Conseil d'administration	170	308	414
Comités internes et suivis afférents	510	222	137
Suivis téléphoniques et travail de bureau	nsp	52	374
Évènements spéciaux			
AGS – Assemblée générale spéciale	44	nsp	nsp
Fête de Noël	nsp	80	4
Portes ouvertes / lancement de la programmation	nsp	80	60
Consultation projet	nsp	120	nsp
Réaménagement des locaux	nsp	nsp	7
Ateliers prendre soin de soi*	nsp	52	nsp
Café Entre-Nous*	nsp	42	127
Défense de droits			
Délibération (*)	nsp	420	235
Contrer l'appauvrissement	nsp	36	42
Santé et services sociaux	nsp	nsp	18
Activité défense de droits ad hoc	nsp	72	62
Visibilité			
Le Mésange (remplacé par l'infolettre)	nsp	nsp	18
Kiosques, médias, représentation dans différents milieux (hors temps de préparation), etc.	4	nsp	32
Web - rédaction	25	12	nsp
TOTAL	767	1 522	1 558

**Fait important à noter : en raison entre autres du processus de planification stratégique (PS) en cours lors de l'année 2015-2016, le RAANM a temporairement dû délaissé certaines activités puisque l'issue de la PS n'était pas encore connue. En outre, il est important de clarifier que les heures d'implication des membres correspondent pour cette année aux heures données en bénévolat et non pas en heures de participation aux activités (d'où les nsp – ne s'applique pas).*

SECTION 2 : LA VIE ASSOCIATIVE AU RAANM

2.1. Ateliers :prendre soin de soi

Dès janvier 2015, dans le but de répondre aux demandes des membres de l'organisme, nous avons mis sur pied le projet-pilote intitulé: Ateliers prendre soin de soi. À la demande de nos membres, ces ateliers se sont poursuivis jusqu'en décembre 2015. Compte tenu que de nombreux organismes montréalais offrent ce genre d'ateliers bénéfiques aux proches aidants et que la proximité des lieux leur en facilite l'accès, nous avons donc référé nos membres aux groupes de leur territoire. Les participants ont pu donc poursuivre les rencontres.

L'impact principal est de démontrer la collaboration des organismes communautaires avec le RAANM.

2.2. Les délibérations

Les délibérations du RAANM sont des activités dont le principal objectif est de permettre aux membres individuels et aux membres associés de s'informer, d'échanger, d'apprendre pour ainsi contribuer collectivement aux réflexions et analyses sur des enjeux touchant la reconnaissance de la réalité des proches aidants. Cette activité permet au RAANM de développer des solidarités pouvant conduire à des actions menant à l'amélioration des conditions de vie des proches aidants de Montréal.

La première délibération du RAANM de notre année financière s'est tenue le 4 novembre 2015 au Centre communautaire Lajeunesse « *Les proches aidants et l'aide médicale à mourir* » Présentation de M^e Jean-Pierre Ménard avocat spécialiste en droit de la santé. Onze (11) membres et représentants d'organismes présents deviennent par le fait même agents multiplicateurs. Les participants ont posé des questions et ont échangé, ce qui a permis de mieux connaître certains enjeux de cette loi.



La seconde délibération s'est tenue au Centre communautaire Lajeunesse et a eu lieu le 25 février 2016. Elle avait pour thème: « *Fiscalité pour les proches aidants* » et était une présentation de Revenu Québec. De nombreuses questions furent posées à notre conférencier. Ce qui a permis de mieux saisir les différents crédits remboursables auxquels les proches aidants ont droit. Neuf (9) membres et représentants d'organismes deviennent aussi par le fait même de précieux agents multiplicateurs. L'évaluation de la rencontre fut très positive.

L'impact des délibérations dans la communauté est d'apporter une meilleure compréhension des enjeux touchant les proches aidants et permettent de pouvoir transmettre l'information.

2.3. Les activités spéciales

L'assemblée générale annuelle

Une dizaine de membres étaient présents à l'assemblée générale annuelle tenue le 28 mai 2015 au Centre St-Pierre. Les échanges et discussions ont contribué à démontrer l'intérêt des membres envers le RAANM. Une invitée spéciale de la firme P.A.I.R. Inc. est venue faire une présentation sur le processus de planification stratégique dans lequel sa firme accompagne le RAANM. Elle informe aussi les membres présents que leur participation sera sollicitée au fil des prochaines semaines pour d'autres activités et focus-groupes liés à cette démarche.

Les assemblées générales spéciales

Le RAANM a tenu deux assemblées générales spéciales au cours de son exercice 2015-2016. En effet, la première AGS a eu lieu le 9 décembre 2015 au Projet Changement et avait pour but d'élire des administrateurs au conseil d'administration de l'organisme. Grâce à cette AGS, un poste coopté a été officiellement élu, puis un nouvel administrateur s'est joint à ceux de l'équipe déjà en place.

Suite à celle-ci, une seconde assemblée générale spéciale s'est tenue afin de faire voter une nouvelle firme comptable qui procédera à la vérification financière de l'organisme. Nous avons eu une douzaine de participants pour chacune de ces AGS, pour un total de 24 participants.

La Fête de Noël

La Fête de Noël a été greffée à la suite de la tenue des deux AGS du 9 décembre 2015 tenues au Projet Changement. En effet, quoi de plus convivial que de souligner l'arrivée du Temps des Fêtes tout

en renouant ou en faisant meilleure connaissance avec d'autres membres autour d'une bonne table. Les bonnes bouchées du Resto-Plateau ont régalé les convives, et leur ont offert un répit bien mérité. Une douzaine de participants ont profité de cette Fête, et quelques autres s'y sont ajoutés au fil de la soirée. Les commentaires reçus nous permettent de croire que la Fête de Noël a été appréciée.

La semaine nationale des proches aidants au Québec

La Semaine nationale des proches aidants au Québec a eu lieu du 2 au 7 novembre 2015. Le RAANM a souligné cette Semaine en offrant une conférence « Les proches aidants et l'aide médicale à mourir », donnée par Me Jean-Pierre Ménard, spécialiste en droit de la santé. Sujet dont les enjeux concernent aussi les proches aidants. Les intervenants et proches aidants ont posé des questions pertinentes sur le thème. L'évaluation de la conférence fait principalement ressortir que plusieurs participants souhaiteraient poursuivre des délibérations sur cet aspect de la loi 52 soins en fin de vie.

Le comité des résidents du CHSLD Saint-Joseph de la Providence et du Pavillon des Batailleurs a demandé en guise de collaboration dans le cadre de la Semaine nationale des proches aidants au Québec de donner une conférence « Que signifie être un proche aidant? » Cette collaboration fut riche d'échanges. Un comité de travail a vu le jour pour donner suite à cette collaboration.

Un des impacts de ce type d'activités est de permettre de créer des suites aux événements comme des comités de travail qui permettent d'aller encore plus loin.

SECTION 3 : ACCUEIL/INFORMATIONS/RÉFÉRENCES

Le mode de communication par courriel demeure privilégié, et l'impact de ce nouveau mode de communication nécessite un plus grand temps de réponse. L'information transmise par écrit peut exiger au préalable plusieurs échanges à différents niveaux afin de bien cerner la demande. L'impact doit aussi se calculer en temps et en rigueur puisque l'outil de communication permet de faire une recherche exhaustive.

SECTION 4 : COMMUNICATION/PROMOTION/SENSIBILISATION

Les actions reliées à la communication, à la sensibilisation et à la formation des acteurs du milieu communautaire, syndical, patronal, public, para public, politique ainsi qu'aux citoyens montréalais ont pour impact de faire émerger les réalités des proches aidants. Être informé de cette réalité permet d'entreprendre des actions afin de répondre à leurs besoins. À cela s'ajoute la diffusion d'informations concernant leurs droits et leurs recours.

4.1. Les principaux moyens utilisés

Moyens	Fréquence	Mode de Distribution	Heures membres bénévoles	Personnes rejointes
L'infolettre	Printemps/automne (2 parutions: mai, septembre)	Information par poste, courriels, et site internet; Diffusion par différents réseaux des partenaires.		Plus de 500 Disponible sur www.raanm.net
Site internet du RAANM www.raanm.net	Mise à jour de la présentation du site À chaque trimestre	Envois postaux, courriels et site internet; distribution aux différents réseaux des partenaires.	26 heures	Plus de 3 000 envois 49 690 visites du site internet
Communications courriel avec nos membres individuels et organismes et autres	Quotidienne	Informatique		Plusieurs centaines
Envois postaux aux membres n'ayant pas d'adresse courriel	À chaque trimestre	Postes Canada et services de messagerie		92 proches aidants
Tenue d'un kiosque (CLSC Rosemont)	Ponctuellement	Distribution de différents matériels; dépliant, brochure, formulaire, bulletin, etc.	4 heures	Plus de 200 documents remis.

4.2. Le site internet

Le site internet du RAANM s'adresse d'abord aux intervenants du milieu et aux personnes proches aidantes : il renferme des outils leur permettant de mieux œuvrer en proche aide. Son contenu permet d'inspirer différents acteurs et chercheurs afin de réfléchir de façon novatrice et de répondre aux réalités des proches aidants. C'est l'un des moyens de communiquer aux Montréalais et à l'ensemble des acteurs du milieu l'information concernant les proches aidants et d'assurer le suivi de ce qui se passe chez nos partenaires (recherches, événements, services, groupe de soutien etc.) Notre site permet aussi de faire connaître les principaux dossiers sur lesquels le RAANM travaille.

Un impact majeur consiste à permettre le développement de connaissances sur les enjeux de la proche aide et d'amener les acteurs du milieu à travailler en partenariat. De plus, cela favorise une meilleure compréhension du rôle que nous jouons dans le milieu de la proche aide.

4.3. Les activités de promotion, de sensibilisation et d'information (Voir tableau)

Les activités de promotion, de sensibilisation et de visibilité du RAANM font partie des principaux champs d'action de l'organisme. Elles servent à promouvoir et sensibiliser les acteurs et décideurs des différents milieux aux enjeux, aux besoins et aux réalités des personnes proches aidantes, s'inscrivant dans trois objectifs principaux découlant de la mission de l'organisme. Le premier des trois consiste à sensibiliser les intervenants du secteur de la santé et des services sociaux, les pouvoirs publics ainsi que la population à la réalité des proches aidants. Le second est de contribuer au développement des

connaissances de la situation des proches aidants et à l'expérimentation de nouvelles formes de soutien, tandis que le troisième vise à promouvoir et défendre les droits des proches aidants.

En 2015-2016, les activités de promotion, de sensibilisation se sont faites par le biais de conférences données par le RAANM de la formation aux intervenants du milieu, aux décideurs, aux représentants syndicaux aux groupes communautaires et aux citoyens montréalais. Elles se sont réalisées dans une perspective de défense de droits et se sont tenues auprès des membres et intervenants de différents milieux. **Quatorze (14) conférences** ont été données suite à la demande de différents organismes du milieu montréalais.

Cette année encore, de nombreux organismes de tous les milieux montréalais ont contacté le RAANM afin de participer à différents comités, tables, colloques, coalition et concertation ce qui traduit le travail considérable de collaboration et de partenariat effectué par le RAANM. Les collaborateurs et partenaires proviennent du milieu communautaire, syndical, privé, du secteur de la santé et des services sociaux avec qui l'organisme a travaillé à promouvoir les droits des proches aidants.

Le RAANM travaille avec plus de 82 organismes de différents milieux montréalais en participant à la coalition concertation travail-famille-étude, un comité de travail sur le statut légal de proche aidant, un comité de recherche portant sur l'impact des appareils d'assistance sur le proche aidant et ses responsabilités. Cette année, une conférence a été donnée à un forum provincial du Regroupement des aidants naturels du Québec (RANQ), sur notamment la reconnaissance ou un statut légal pour les proches aidants pour ne nommer que ceux-ci.

Les moyens mis de l'avant afin de promouvoir et sensibiliser le milieu montréalais aux réalités des personnes proches aidantes sont par exemple : radio, télévision, journaux, sites internet, conférences et formation, etc. Cela nous a permis de répondre à quatre **(4) entrevues** demandées par des journalistes de la **presse écrite (1), de la radio (1) et de la télévision (2)**. En nous référant aux différentes cotes d'écoute, plusieurs milliers de personnes à Montréal ont pu être sensibilisées.

De plus, la participation à un kiosque tenu au CLSC Rosemont a contribué à rendre visibles les proches aidants et leurs responsabilités quotidiennes.

Nous avons rejoint une diversité de milieux, d'intervenants et de citoyens. L'impact se retrouve dans l'importance du nombre d'agents multiplicateurs dans ces différents milieux.

Lancement de la plateforme

Coalition conciliation travail-famille-étude



Kiosque au Salon des aînés du CLSC Rosemont



Conférence donnée aux intervenants du CLSC Rosemont



SECTION 5 : DÉFENSE DE DROITS, dossier APPAUVRISSMENT (Voir tableau)

L'un des principaux objectifs de la défense de droits des proches aidants est de travailler à contrer leur appauvrissement par des conférences données dans différents milieux montréalais, en s'impliquant dans différents comités comme celui du comité pour contrer l'appauvrissement des proches aidants. Ce comité se fait en partenariat et collaboration avec le RANQ et des organismes touchés par la problématique. Dans le cadre de différentes commissions parlementaires, le RAANM a été consulté par différents organismes afin de donner des avis, des commentaires concernant les proches aidants, les différents enjeux face aux changements de politiques, de droits et de lois et en commentant différents articles de loi ou de projets de loi.

5.1 Comité « pour contrer l'appauvrissement des proches aidants »

Les comités d'action « pour contrer l'appauvrissement des proches aidants » travaillent avec le Regroupement des aidants naturels du Québec ([RANQ](#)). **Quatre (4)** rencontres se sont tenues. Nous avons collaboré à instaurer des revendications concernant le congé de soignant de La loi des normes du travail. Ce congé fractionné, devrait être fait sans obtenir au préalable, le consentement de l'employeur, deux jours devraient être rémunérés afin de moins les appauvrir. Les rencontres du comité se font sur Skype à une exception près. De plus le RAANM a accompagné un membre du RANQ à participer à **deux représentations** avec un représentant politique. Cette année nous avons travaillé à la réalisation d'un document de travail portant sur les revendications concernant des articles de la Loi des normes du travail du Québec. Le RAANM a aussi collaboré avec le RANQ sur le Forum provincial de mars 2016.

Date	Implication dans des comités	Partenaires et collaborateurs
7 avril 2015	Comité contrer appauvrissement du Regroupement des aidants naturels du Québec (RANQ)	5
14 avril 2015	Coalition conciliation travail-famille-étude	20
20 mai 2015	Comité contrer appauvrissement du Regroupement des aidants naturels du Québec (RANQ)	5
29 septembre 2015	Coalition travail, famille, étude.	5
6 octobre 2015	Comité contrer appauvrissement du Regroupement des aidants naturels du Québec (RANQ)	12
5 novembre 2015	Comité contrer appauvrissement du Regroupement des aidants naturels du Québec (RANQ)	5
16 décembre 2015	Comité pour contrer l'appauvrissement RANQ	6
9 décembre 2015	Coalition : Pour une loi-cadre (contrer l'appauvrissement des proches aidants par la conciliation travail, responsabilités de proche aidant)	5
26 janvier 2016	Comité pour contrer l'appauvrissement RANQ	12
14 février 2016	Lancement de la plateforme de la coalition concertation travail-famille-étude	6
26 février 2016	Coalition conciliation travail, famille, étude	60 intervenants et familles
1 ^{er} mars 2016	Rencontre présidente du comité des résidents CHSLD St-Joseph de la Providence et Pavillon des Bâisseurs	16
11 mars 2016	Comité pour contrer l'appauvrissement RANQ	2
		6

Le RAANM participe à une coalition travail, famille, études dont 22 organismes et représentants syndicaux sont membres. **Cinq (5)** rencontres eurent lieu. Une plateforme a circulé incluant les proches aidants dans les différents libellés de celle-ci. Le RAANM a participé à son lancement le 14 février 2016 et continue de faire la promotion de cette plateforme qui renferme les valeurs et les revendications de la coalition.

Plusieurs organismes communautaires ont interpellé le RAANM sur les questions de conciliation travail et responsabilités de proche aidant. Parmi ceux-ci on retrouve le Y des femmes de Montréal, l'Association québécoise de personnes atteintes de maladie mentale de Montréal (AQPAMM) pour ne nommer que ceux-ci. (Voir tableau pour plus de détails.)

L'un des principaux impacts de ce travail de collaboration est qu'il soit porteur de la défense des droits des proches aidants.

Une estimation de plusieurs milliers de personnes sensibilisées aux mesures favorables à la « conciliation, travail et responsabilités de proche aidant ».

5.2 Coalition conciliation travail, famille, étude: « Pour une loi-cadre »

Le RAANM participe à la coalition sur la participation à la coalition conciliation travail, famille, étude: « Pour une loi-cadre » afin de faire progresser les mesures qui seraient favorables aux travailleurs proches aidants et ainsi contrer leur appauvrissement. La participation du RANQ à cette coalition renforce les positions du RAANM à laquelle 22 organismes syndicaux, communautaires, publics participent.

L'impact de participer à cette coalition est de donner une tribune au RAANM afin de faire valoir les droits des proches aidants, dont le droit au travail qui est un droit fondamental. Il fait partie des [droits de l'homme](#) proclamé à l'article 23 de la [Déclaration des Nations unies de 1948](#). **Cinq (5) rencontres** se sont tenues. Le lancement de la plateforme s'est réalisé en février 2016. Un plan d'actions en est découlé : celui-ci est prometteur d'actions pour 2015-2016.

5.3 Reconnaissance du proche aidant

Depuis de nombreuses années, le RAANM travaille à faire reconnaître les proches aidants. C'est pourquoi un travail a été fait afin de poser les jalons de la reconnaissance de ceux-ci. Nous avons travaillé à documenter différents aspects de celle-ci, dont un statut légal. Ce travail s'est fait dans le but d'amener un débat public sur la question. Différentes tribunes sont offertes afin de faciliter la réflexion et de permettre de répondre au choix des proches aidants. Est-ce que la reconnaissance passe par la Charte canadienne des droits et libertés, par un statut légal ou autre? Cette année, un débat provincial sur la question s'est tenu sous la forme d'un forum provincial qui a eu lieu en mars

2016. Le RAANM a donné une conférence sur le statut légal et ses enjeux. Plus de **quatre-vingt (80)** représentants d'organismes ont participé au Forum et à la plénière.

5.4 Les collaborateurs

Le travail se fait avec des collaborateurs ayant un intérêt pour la conciliation travail-famille-étude, dont font partie les proches aidants :

- Isabelle Létourneau, PhD professeur à l'Université de Sherbrooke;
- L'Université du Québec à Montréal;
- TÉLUQ (Université à distance du Québec);
- L'Alliance interprofessionnelle en santé de Montréal (AIM);
- La Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIQ);
- L'Université de Montréal;
- L'Institut Vanier;
- Le Regroupement des aidants naturels du Québec (RANQ);
- La Fédération des femmes du Québec;
- Comité de conditions féminines de différents syndicats;
- Coalition conciliation travail-famille-étude;
- Organismes du Comité pour contrer l'appauvrissement.

À ceux-ci se joignent les collaborateurs suivants pour les questions d'appauvrissement des personnes proches aidantes :

- Fédération de l'âge d'or du Québec (FADOQ);
- Association québécoise de la défense des droits de la personne retraitée et pré-retraitée (AQDR);
- Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM);
- Comités de conditions féminines de différents syndicats dont la CSN et la FIQ;
- Table de concertation des aînés de Montréal (TCAIM);

SECTION 6 : DÉFENSE DE DROITS, DOSSIER SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

Le dossier portant sur la santé et des services sociaux occupe une place importante au RAANM. Différentes activités impliquant des partenaires provenant de milieux variés (institutionnel, communautaire, santé, etc.) sont mises de l'avant dans le but d'assurer pleinement sa mission qui est de contribuer à favoriser l'amélioration des conditions de vie des proches aidants et de répondre aux objectifs suivants : promouvoir et défendre les droits des proches aidants et sensibiliser les intervenants du secteur de la santé et des services sociaux, les pouvoirs publics ainsi que la population à la réalité des proches aidants.

Cette année, de nombreuses lois furent mises en applications dont Loi n°10 : Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales, la loi 52 concernant les soins en fin de vie ont des impacts

importants sur les proches aidants, la loi n°20 : Loi édictant la Loi favorisant l'accès aux services de médecine de famille et de médecine spécialisée et modifiant diverses dispositions législatives en matière de procréation assistée. Celles-ci touchent particulièrement nos membres qui vivent à domicile. C'est pourquoi, le RAANM a travaillé à réaliser plusieurs écrits démontrant les impacts variés de celles-ci pour les proches aidants.

6.1 Les activités de promotion, de sensibilisation et d'information

Concernant le volet santé et services sociaux, les activités se font par la présence, la participation et l'implication à différents comités, rencontres d'organismes de différents milieux (communautaires, syndical, privé, public). Cette année de nombreux organismes financés par L'Appui pour les proches aidants d'âinés de Montréal sont venus consulter le RAANM afin de mieux saisir les réalités des proches aidants et ainsi valider leurs démarches. Cette collaboration avec les organismes de services aux proches aidants permet au RAANM de poursuivre sa mission et de répondre à ses objectifs de sensibilisation, de promotion d'accueil et de références dans le respect de la de défense de droits. Le RAANM s'est impliqué auprès des membres suivants :

- **Coalition solidarité santé (CSS)** qui permet de connaître les différents enjeux de notre système de santé;
- **Le Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM)**, ce qui permet de connaître les positions concernant différents enjeux communautaires tant régionaux que provinciaux;
- **Coalition pour le maintien dans la communauté (COMACO);**
- **Le regroupement des aidants du Québec (RANQ)**, auquel il donne son soutien en matière de défense de droits. Il est impliqué dans un comité de travail pour contrer l'appauvrissement des proches aidants;

Le RAANM s'est impliqué dans le dossier de la santé mentale, et offre son soutien aux organismes de services aux proches aidants tels que : Le Temps d'une Pause, Hay Doun, le projet proches aidants du RAAJ, le Groupe des aidants du Sud-Ouest (GASO), la Société de sclérose amyotrophique du Québec (SLA), le CACI, l'AMDI, SARPAD, pour ne nommer que les principaux.

Le RAANM a reçu **huit (8)** demandes de consultation venues de la part d'étudiants des trois cycles universitaires. Un fait nouveau de cette année est que la majorité des demandes des étudiants provenaient du deuxième cycle universitaire, soit quatre de l'université de Montréal, une de l'université McGill et une de l'Université du Québec à Montréal.

L'impact majeur est de permettre les échanges et discussions concernant les besoins de services pour les proches aidants sur l'île de Montréal et ainsi répondre tant à sa vocation régionale qu'à sa mission de : « Favoriser l'amélioration des conditions de vie des proches aidants » puis de répondre à un de ses objectifs de contribuer à l'émergence de groupes de soutien et de groupes d'entraide sur l'île de Montréal.

6.2 Les dossiers principaux

Survie des services publics/tarifications

Le RAANM a poursuivi son appui dans différentes actions touchant **les enjeux du financement des services de santé et services publics et de l'accessibilité** de ceux-ci pour la population des proches aidants. Ces actions ont pris différentes formes allant de la participation à des assemblées publiques à la production de lettres d'appui.

Financement des organismes communautaires autonomes

Au cours de l'année 2015-2016, le RAANM continue de donner son appui en ce qui touche la reconnaissance et l'autonomie des organismes communautaires et particulièrement les organismes de proches aidants. Cette reconnaissance passe par un financement adéquat et suffisant pour permettre de mener à bien nos missions.

Le RAANM a suivi le dossier concernant la mobilisation et les actions pour le rehaussement du financement PSOC et des services publics. Le suivi s'est fait par l'information aux membres du RIOCM et du RANQ desquels le RAANM est membre en règle.

Contre l'austérité

Le RAANM donne son appui aux organismes dans le dossier de l'austérité en faisant circuler les informations.

6.3 Les collaborateurs et partenaires financiers

L'objectif ciblé dans le cadre des dossiers ad hoc est de promouvoir les réalités des proches aidants et leurs droits. Pour mener à bien cet objectif, le RAANM a poursuivi ses activités de sensibilisation, de représentation et d'information auprès des partenaires et collaborateurs.

Le RAANM siège régulièrement aux rencontres bimensuelles du **Réseau des aidantes et aidants de Jeanne-Mance (RAAJ)**. L'objectif de ces rencontres consiste à échanger avec les acteurs locaux du territoire tout en mettant de l'avant des activités de sensibilisation dans le cadre par exemple de la Semaine nationale des aidants, des dossiers concernant le maintien du panier de services et de l'enjeu sur la question de l'hébergement, puis d'assurer un suivi d'autres dossiers courants en proche aidance.

Le RAANM a participé à deux rencontres avec le **Réseau des professionnels pour les proches aidants (RPPA)**. Ces rencontres ont donné lieu à des échanges sur les différents projets en cours au RAANM ainsi que des liaisons concernant la Semaine nationale des proches aidants. C'est un lieu d'échange, de sensibilisation; c'est un lieu clé dans le cadre de l'organisation de la Semaine des proches aidants pour la région de Montréal.

Le RAANM a assisté à une des rencontres organisées par la **Table du réseau local de services aux personnes en perte d'autonomie liée au vieillissement (PPALV)** du CSSS Jeanne-Mance. Ces rencontres avaient pour objectif général de traiter et d'échanger des informations concernant les enjeux de la de santé publique.

Aussi, le RAANM a eu recours aux services de **Bénévoles d'affaires** pour recruter trois nouveaux administrateurs au sein de son conseil d'administration.

Voici d'autres collaborateurs, associations, regroupements ou coalitions dont le RAANM est membre ou avec lesquels il entretient des relations de collaboration propices à la tenue d'activités de sensibilisation/information débouchant sur des actions. Ces échanges d'information nous permettent de mieux comprendre différents enjeux reliés aux proches aidants.

- Association des directions d'établissement scolaire retraitées de Montréal (ADERM)
- Bibliothèque Saint-Michel
- Bibliothèque Anjou
- Bibliothèque Saint-Laurent
- Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale du CIUSSS Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal - centre affilié universitaire (CREGÈS)
- Coalition pour le maintien dans la communauté (COMACO)
- Coalition Solidarité Santé (CSS)
- Comité des résidents du CHSLD St-Joseph de la Providence et du Pavillon des Bâtitseurs
- Concertation Montréal (anciennement la CRÉ - Conférence régionale des élus)
- Conseil des Montréalaises
- Intergénération Québec
- Radio Centre-Ville
- Réseau Loisirs Sports du Québec (RLSQ)
- Regroupement des aidants naturels du Québec (RANQ)
- Réseau des professionnels proches aidants (RPPA)
- Le Réseau entre-aidants
- Réseau québécois d'action sur la santé des femmes (RQASF)
- Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal (RIOCM)
- Table de concertation des aînés de Montréal (TCAIM)
- TELUQ
- Université de Montréal
- Université McGill
- Université du Québec à Montréal

Nos partenaires financiers sont :

- Le *CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal* dans le cadre de son programme soutien aux organismes communautaires (PSOC)
- *L'Œuvre-Léger* dans le cadre de son programme de renforcement organisationnel (PRO)
- La *Ville de Montréal* grâce à son aide financière aux OBNL locataires

Le RAANM tient à remercier ses nombreux collaborateurs et partenaires qui lui ont permis de poursuivre et d'actualiser sa mission.

**Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
du Centre-Sud-
de-l'île-de-Montréal**

Québec 

**L'ŒUVRE
LÉGER**



Pour la dignité humaine
au Québec et dans le monde

Montréal 



Regroupement des aidantes
et aidants naturels de Montréal

(514) 374-1056 | info@raanm.net | www.raanm.net
